

Extrait du Site officiel de la ville de Vallauris Golfe-Juan

<http://www.vallauris-golfe-juan.fr/Comment-etre-recu-par-une.html>

# **Comment être reçu par une assistante sociale**

- fr - Social - Aide Sociale -

Date de mise en ligne : mardi 16 juin 2009

## **Description :**

procédures de rencontre des Assistantes Sociales MSD et CCAS

---

**Site officiel de la ville de Vallauris Golfe-Juan**

---

**Que vous soyez en charge d'un ou de plusieurs enfants mineurs,**

**ou en couple sans enfant mineur, personne isolée,**

**vous devez vous adresser à l'un des services suivants :**

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Depuis avril 2023, les publics de moins de 55 ans non bénéficiaires du RSA seront désormais orientés vers la MSD qui assurera leur accompagnement social. Les personnes qui bénéficient du RSA continuent à être suivies au CCAS, à partir de 25 ans.

**Le CCAS reçoit exclusivement les personnes isolées et couples sans enfants mineurs.**

Se renseigner auprès du CCAS au 04.93.63.35.60 \ Mail : [accueil.ccas.vallauris.fr](mailto:accueil.ccas.vallauris.fr)  
2,Avenue du stade Vallauris

### **Maison des solidarités départementales**

La MSD reçoit exclusivement les couples et familles mono parentales en charge d'enfants mineurs.

la MSD est une antenne de la Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales du Conseil départemental des Alpes Maritimes.

ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
permanence téléphonique entre 12h30 et 13h30

MSD : 5 rue du docteur SENES Immeuble" LE SUFFREN" - Vallauris -  
04.89.04.35.80